Mobilisation du Fonds européen d'ajustement à la mondialisation: licenciements dans le secteur automobile en France

2007/2168(ACI) - 23/10/2007 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

En adoptant sans débat le rapport de M. Reimer **BÖGE** (PPE-DE, DE), le Parlement européen a approuvé la proposition de décision de la Commission européenne visant à mobiliser le Fonds européen d'ajustement à la mondialisation pour un montant total de **3.816.280 EUR**, afin de venir en aide aux salariés de fournisseurs de Peugeot-Citroën et de Renault, victimes des restructurations du secteur de l’ automobile.

Dans sa résolution, le Parlement soutient que l'aide financière de l'Union européenne en faveur des travailleurs licenciés devrait être dynamique et disponible aussi vite et aussi efficacement que possible et prie les institutions concernées d'accomplir les efforts nécessaires pour accélérer la mobilisation du Fonds.